

PROBLÉMATIQUES

XV - À QUOI PEUT SERVIR UNE PUBLICATION ?

François VILLALARD

Nous n'avons fait que commencer, "amorcer la pompe", pour reprendre l'expression de Gilbert BARRILLON.

Deux courtes journées appellent une suite.

Ainsi, Jacques DRUON, malgré tous ses efforts, n'a livré qu'à peu près le tiers de ce qu'il avait envie de dire.

Il me semble impératif que l'on continue, sans lancer pour autant, bien entendu, une opération sur 15 ans !

Au-delà de la réalisation matérielle des actes concernant ces deux jours, je crois qu'il faut continuer à recueillir des éléments et déboucher sur des publications.

On pourrait peut-être réaliser un document de référence sur la cogestion, sur les effets de la décentralisation, etc...

D'un autre côté, il me semble assez intéressant d'aboutir à un document un peu plus pédagogique sur la dynamique de notre Ministère et ce qu'elle inspire.

XVI - TRANSMETTRE LA CULTURE « JEUNESSE ET SPORTS », ÉCLAIRER LA DÉCISION POLITIQUE

Yves GRUNEISEN

Notre Ministère est le fruit d'une histoire.

Lorsqu'on a en charge les personnels qui sont occupés par notre Ministère - personnellement j'ai sous ma responsabilité tout particulièrement des professeurs de sport-, le premier déficit que l'on constate n'est pas tellement celui du niveau intellectuel que celui de la culture "Jeunesse et Sports".

Lorsqu'on accompagne les stagiaires, on leur dit qu'il faut essayer de comprendre l'émotion, l'histoire, etc...

Je crois que l'apport d'un travail, explicité à travers une production, un document, apportera énormément dans la formation initiale de notre personnel.

On peut établir le même constat pour les Inspecteurs. Il est vrai que le concours externe n'existe plus, mais, étant donné une certaine "pauvreté" du concours interne, nous serons certainement amenés à proposer à nouveau un concours externe.

Il faut que nous puissions, nous, représentants du Ministère, situer les futurs fonctionnaires dans une dimension indispensable.

Maurice HERZOG parlait ici-même "d'administration militante" mais les "nouveaux" ne maîtrisent pas du tout cette dimension de l'histoire et du militantisme.

Il faut aussi que notre travail soit une aide à la décision politique, à la définition du projet politique.

Toutes les actions décrites, présentées dans leur esprit, dans leur dimension sociologique seront d'autant plus intéressantes qu'elles permettront de poser la question de savoir où on en est actuellement et qu'on sera amené à établir des liaisons avec la politique actuelle du Ministère.

Nous sommes en effet un peu victimes d'une sédimentation et, me semble-t-il, aucun Ministre n'a jamais pu décréter dans un projet politique ce qui est prioritaire au jour d'aujourd'hui et ce qui ne l'est plus par rapport au passé.

Quand on considère toutes les actions, tous les dispositifs, il me semble que nous serons conduits, dans cette analyse de l'histoire du Ministère, à les évaluer sous l'éclairage actuel.

Par exemple; quand on parle des relations entre l'Etat et le mouvement associatif, c'est un problème d'actualité !

Autrement dit, après l'analyse descriptive, après l'explication du contexte, des causes, des raisons et des finalités, le Ministère ou bien certains responsables, seront amenés à se poser des questions d'actualité, de légitimité quant à la reconduction de certaines actions menées par le passé.

XVII - UN TRAVAIL GLOBAL ET COLLECTIF

Jacques DRUON

Il y a longtemps que je suis gêné, face au problème de l'historique.

Si nous établissons un historique, c'est froid !

Par contre, si nous voulons reprendre des thèmes qui débouchent sur une réflexion concernant ce que nous avons essayé de faire, *a priori* et *a posteriori*, à quels moments, ce que nous avons fini par faire, compte tenu de la politique que nous avons conduite et compte tenu d'éléments extérieurs, c'est tout à fait autre chose !

On peut ainsi écrire un chapitre sur la JEUNESSE OUVRIÈRE*, ce que l'on a essayé de faire avec cela, comment cela a été fait, quelles réussites ont été engrangées mais aussi quels échecs, quel personnel était en place, quelles conclusions on peut en tirer. C'est toute une étude.

On peut faire la même chose à propos de nombreux thèmes. Par exemple, sur le sport de haut niveau. Léo LAGRANGE était contre le sport de haut niveau puis, à un certain moment, après 1960, la conception s'en est imposée parce que les foules se pressaient vers ROLAND-GARROS. Il y a eu un autre appel et une autre réponse.

Quelles ont été les initiatives prises par notre Administration pour répondre à cette question ? Où en sommes-nous ? Que faudrait-il faire pour améliorer les dispositifs ? Quelles sont les déviations possibles ? Voilà encore un sujet !

Dans le cas d'une démarche strictement historique, on reste dans le descriptif.

L'approche thématique nous prive de la globalité relative à une période. Dans mon exposé, j'ai suivi la marche du temps : j'ai compartimenté les choses.

On a bien vu que j'évoquais beaucoup de sujets qui ne se raccordaient pas à une connaissance d'ensemble du domaine abordé.

En ce sens, par le rassemblement et la confrontation, des voies nouvelles se sont ouvertes au cours de ces deux journées.

Notre travail ne peut être que collectif. En ce qui me concerne, j'ai essayé de résumer huit années d'histoire mais je me sens dans l'incapacité totale de continuer tout seul ce travail.

* Jeunesse Ouvrière : cf 2^{ème} volume RÉFÉRENCES, chapitre IV des ANNEXES : « Éclairage et rappels »

François RABUEL

La question de savoir ce que le Ministère va faire de nos apports est éminemment politique.

Pendant les quelque vingt ans où j'ai été Inspecteur, il ne s'est pas passé une seule année ou un seul stage sans que nous constations combien le Ministère n'avait pas de politique nettement formulée, en particulier dans le secteur qui m'intéressait le plus, celui de l'Education Populaire.

Mais, pire encore qu'une absence de politique, ou ce qui apparaissait comme tel, presque toutes les interventions du Ministère qui avaient été prévues dans le sens où l'indiquait Mademoiselle GUILLAUME "tombaient à plat" ensuite. Et l'on se demandait alors ce que pouvait bien vouloir dire "la politique du Ministère", pourtant si souvent invoquée par nos supérieurs hiérarchiques.

Je veux ici poser quelques questions, brutalement : Nous sommes "Ministère Jeunesse et Sports". Mais, d'abord, est-ce que "Sports" est compatible avec "Jeunesse" dans un même Ministère ? Qu'est-ce que cela veut dire "Sports" ? Qu'est-ce que cela veut dire "Jeunesse" ?

Du côté "Jeunesse", un autre problème : Dans la même Direction existent un secteur "Jeunesse" et un secteur "Education Populaire". Sont-ils compatibles ? Le Ministère s'est-il posé la question ? Peut-être faudrait-il qu'il le fasse. Et si on va un petit peu plus loin, on s'aperçoit que, dès qu'on touche à l'éducation populaire, ceci implique nécessairement la notion de culture populaire. Je dis bien : culture.

Certes, toutes ces interrogations peuvent-elles apparaître comme peu réalistes, par trop philosophiques, mais il n'empêche que c'est à partir de ces problèmes-là, fondamentaux, qu'un Ministère doit se déterminer. Ce n'est pas à nous de le faire (bien que nous puissions, peut-être, y contribuer).

Ce serait dommage de travailler au présent projet avec la pensée qu'une fois de plus notre effort ne va servir à rien du tout. Pour aboutir, il nous faut l'espoir. Or moi, j'ai un espoir. C'est un espoir politique. Je me dis qu'il y a une chance pour que le Gouvernement JOSPIN soit là pour un peu plus longtemps que les autres.

Au niveau gouvernemental chacun, jusque là, a voulu faire quelque chose de marquant mais seulement dans des domaines limités. Hors de ces actions montées en épingle, on a travaillé au jour le jour, mais sans une grande idée politique, que ce soit une politique des Sports, une politique de la Jeunesse ou une politique de l'Education Populaire. Maintenant il semble que ce pourrait être différent. La balle est dans le camp de nos gouvernants.

XIX - UN DEVOIR DE MÉMOIRE, UN TRAVAIL SUR L'HISTOIRE ET UNE PARTICIPATION AU DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Robert CASTAGNAC

Je pose une question préalable : quelle suite donnera-t-on à nos travaux, à l'adresse de ceux qui demain seront où même aujourd'hui sont nos successeurs ?

Nous avons un devoir de mémoire non seulement vis-à-vis du public mais vis-à-vis de nos jeunes collègues. Bon nombre d'entre eux - et peut-être l'avons-nous vécu nous-mêmes-, souffrent d'une espèce de péché originel qui consiste à penser, du moins pour certains d'entre nous, que nous sommes les héritiers de VICHY. C'est une idée fort répandue dans le corps, contrairement à ce que l'on pourrait croire.

Je dis qu'il faut se débarrasser de cela, dire toute la générosité et toute la dynamique humaniste qui ont présidé à la longue construction de nos instances. Nous devons en affirmer l'origine, en nommer les pères. Mademoiselle GUILLAUME et d'autres ont parlé de GUÉHENNO, etc... dans le domaine de l'Education Populaire, Jacques DRUON a parlé de Jean ZAY, de ceux qui ont porté cette dynamique, de Léo LAGRANGE, etc...

Les pères de ce mouvement ne sont ni le colonel PASCOT ni tous ceux qui, pendant l'Occupation, ont structuré la maison. C'est vrai qu'ils ont structuré la maison ! Mais ce ne sont pas les pères.

Je crois qu'il faut que nous redonnions leur sens aux structures dans lesquelles nous avons vécu et dans lesquelles les jeunes et les moins jeunes qui ont succédé ne sont pas porteurs de l'histoire qu'est Jeunesse et Sports.

Jeunesse et Sports, c'est l'histoire. C'est un état de fait plus qu'un état de droit.

Certains postulants au pouvoir ont envisagé de faire disparaître la structure mais le problème se pose de savoir à qui attribuer l'éducation populaire, la jeunesse et le sport.

Ce qui fait le lien entre ces trois secteurs, ce sont les structures et les hommes qui les animent. Il y a une dimension supplémentaire d'unité : c'est dans ces secteurs que la vie associative est la plus riche et la plus développée.

On a prétendu que notre Ministère a eu des fluctuations toujours très floues et une absence de politique.

Je suis plutôt tenté de dire que notre Ministère a toujours eu des politiques successives mais aussi des politiques implicites qu'il nous faudrait peut-être expliciter.

Une structure ministérielle sans politique, ce n'est pas pensable, c'est presque un contresens.

Un certain nombre de façons d'être et de faire ont laissé croire qu'il n'y avait pas de politique.

Je crois qu'il nous appartiendrait d'analyser quelles ont pu être les politiques successives de cette instance ministérielle et de nous interroger sur ce que celle-ci pourrait être aujourd'hui ou plutôt sur ce qu'elle devrait être.

Au-delà du devoir de mémoire et de la traduction, pour ceux qui viennent derrière nous, de l'histoire et de la dynamique qu'a représenté Jeunesse et Sports, il y a un devoir de participation au débat de société, au débat démocratique et aux enjeux qu'il représente.

Nous devons être en capacité de retracer une dynamique et d'envisager comment celle-ci peut être projetable dans l'avenir, comment un certain nombre d'éléments forgeant cette dynamique alimentent le débat actuel.

On peut par exemple faire l'analyse d'une certaine perversion de la décentralisation qui a pu servir l'essor du Front National. Il faut établir en quoi la déconcentration et la décentralisation sont porteuses d'effets pervers mais aussi en quoi elles sont facteurs de progrès social et démocratique, comment on peut créer des conditions pour que tout s'harmonise, afin qu'on puisse effectivement anticiper, pour faire apparaître les effets pervers le plus tôt possible.

Aujourd'hui, nous nous trouvons confrontés à l'essor du Front National, alors que nous étions en mesure et en capacité, sociologiquement, de prévoir il y a dix ans, qu'il existait un danger. Nous n'avons pas pris les mesures nécessaires pour lutter contre lui.

La mémoire, la mise à disposition, la transcription de la dynamique qui a existé et de la rupture de 1941, qui représente une confiscation de cette dynamique à des fins autres, puis de la nouvelle dynamique qui a existé à la Libération dans le secteur Jeunesse et Education Populaire, tout cela doit être remis en place pour déculpabiliser, en quelque sorte, les jeunes de l'héritage lié à la période 1941-1944.

Je ne pense pas qu'il y ait contradiction entre un document à court terme et un document à long terme. L'essentiel est de trouver une stratégie de recherche, d'approfondissement du passé. Pour se référer à Jean-François CHOSSON, il s'agit de réanalyser le passé pour voir comment il peut éclairer l'actualité et comment il peut nous aider à nous insérer dans le futur.

Cela ne peut pas se faire avec une seule publication mais par une suite de documents qui vont continuellement s'enrichir les uns les autres.

Il faut inscrire notre travail dans une dynamique de recherche qui se perpétue.

Un document publié dans un délai relativement court ne sera pas un document fini. Il devra être repris, complété et continuellement enrichi.

Le point commun à toutes les démarches actuelles concernant la mémoire dans notre secteur est qu'elles essayent de fédérer un peu le sens que portent les actions. Aujourd'hui, le déficit très chronique que nous connaissons tient au fait qu'il y a de moins en moins de sens et qu'on fonctionne de plus en plus... pour fonctionner !

Comme nous l'avons vu, il y a eu des moments très forts, avec des engagements politiques. C'est beaucoup moins vrai aujourd'hui.

C'est peut-être cela aussi le message à faire passer. Le mal être des gens, c'est peut-être cela, à la source : le déficit de sens aujourd'hui.

XX - UNE AIDE A L'IDENTIFICATION ET A LA RÉFLEXION DES ACTEURS

Pierre GICQUEL

Ce que nous avons fait pendant ces deux jours, ce n'est probablement pas une recherche historique mais plutôt une recherche d'informations identitaires.

Notre approche en matière d'identité, je la place volontiers sous l'autorité ironique d'Alphonse ALLAIS, en reprenant cet aphorisme : "*S'appeler de quelque chose, ça pose son homme ; être de garenne, ça pose son lapin*". Belle illustration, à mon sens, de l'esprit de notre démarche, visant à mettre en place (ou non, si nous restons dans la velléité) une structure de recueil de l'information pour travailler dans la durée ; non seulement à échéance de deux ans mais au-delà.

Alfred SAUVY ne disait-il pas que "l'homme libre, c'est l'homme informé" ?

Le regroupement des documents sur les séquences de vie de la Maison MJS ou sur les actions conduites par elle dans le passé offrirait aux usagers potentiels des possibilités de construction documentaire, permettant de bâtir de nouvelles actions référencées ; ce qui n'empêche pas la créativité, au contraire, les références constituant autant de points d'appui pour celle-ci.

En terme d'usage dans l'action, il n'y a pas de vérité historique, il y a des mises à contribution, des interprétations, des balisages d'itinéraires... Si des historiens sont intéressés, ils feront un travail d'historien à partir des agrégats collectés.

Je pense donc que la première des choses à faire consiste à mettre en place cette organisation de recueil systématique et régulier des matériaux documentaires, et de l'animer.

Pour donner un exemple pratique : au cours des deux journées, il a été fait allusion à plusieurs reprises à la gestion déconcentrée mise en place par Maurice HERZOG. Le document sur cette politique n'est plus à rédiger, il existe, daté de 1964 (tirage : 4000 exemplaires), cosigné par Maurice HERZOG et Olivier PHILIP.

Il pourrait très bien prendre place dans une série de cahiers juxtaposant, au fil de la saisie de récupération, études, témoignages, archives, etc..., sans souci de classement particulier, si ce n'est un repérage permettant un accès aisé.

L'objectif prépondérant étant de regrouper des documents, en fonction du seul intérêt historique, quelles que soient la période, l'action ou la problématique.

Ceux qui recherchent des références (politiques lorsqu'ils arrivent à la tête du Ministère, jeunes fonctionnaires en formation, etc...) trouveraient là des éléments nourrissant leur réflexion pour l'action.

Gilbert BARRILLON

Il y a des possibilités énormes de réunir beaucoup plus d'informations, de documents, de souvenirs. Cependant, plus nous aurons de matériaux, plus ce sera difficile de les organiser et de les rendre lisibles.

Trois questions principales se posent.

- En premier lieu, comment faire pour réunir les informations ?
- Ensuite, comment les gérer pour qu'elles soient accessibles et utiles ?
- Quelles opportunités devons nous saisir, quelle méthode devons nous retenir ?

Tout dépend bien entendu de la nature et de la destination du document que nous souhaitons produire.

Il m'a semblé que Jean-François CHOSSON avait raison lorsqu'il a parlé des recherches qui n'ont pas été menées jusqu'au bout et il est peut-être intéressant d'envisager celles qui peuvent être reprises et conduites plus loin.

D'autre part, je pense que la connaissance des parcours constitue un noyau pour aider tout le monde à aller plus loin : le Ministre, les décideurs, nos collègues Inspecteurs Généraux, les jeunes Inspecteurs, le monde associatif.

Leur dire ce qui a été vécu peut les aider à mieux voir ce qu'ils ont la possibilité de faire maintenant.

Si nous réussissons notre travail, nous ferons apparaître où se trouvent les ancrages les plus forts, dans quelle période aussi on a avancé plus sur la vitesse acquise que grâce à l'imagination ; à quel moment au contraire on a été créatif et innovateur.

Je crois que l'on peut initier une démarche, grâce à laquelle ceux qui voudront connaître l'histoire pourront trouver des racines moins inquiétantes que celle de la période de VICHY.

On ne doit toutefois pas se limiter à un descriptif, aussi objectif que possible, même si on ne peut pas y échapper car on en a besoin. Le drame cependant serait qu'on en reste là, en empêchant la description, parallèle, de l'engagement qui correspondait à une période.

Ceux qui ont quelque chose à dire ont été et sont aussi des acteurs et ils sont le plus souvent preneurs du travail descriptif par une nécessité minimale, pour permettre le travail de formulation.

Le récit historique est porteur de questionnement, quelles que soient les politiques ou les absences de politiques, qui font quand même des politiques.

Quand on les regarde, cela dessine un paysage, et si la politique n'est pas affichée a priori, elle existe quand même !

Prenons les "*quasi contrats*", la décentralisation et la responsabilité associative. Nous pouvons nous interroger quand, par exemple, Madame Marie George BUFFET se rend à VITROLLES et annonce qu'elle attribue une subvention se substituant à celle que la Municipalité a supprimée. La signification de cet acte politique, en regard d'un Etat qui a décentralisé la plupart des responsabilités de relation avec les associations mérite une analyse approfondie.

Peut-être la Ministre pense-t-elle que, partout ailleurs, ça va ? Peut-être y a-t-il un "seuil minimum", au-dessous duquel elle ne souhaite pas passer ?

Sur un tel cas, on doit se donner le temps qu'il faut pour mener une analyse suffisamment argumentée, pour que puissent être posées des questions plus générales, concernant les relations entre l'Etat et les associations.

Elles pourraient, en ce qui nous concerne, prendre la forme du message suivant : "Attention ! Quand on prend en compte l'histoire, on s'aperçoit qu'il n'y a pas eu de réflexion suffisante sur les apports de la relation avec les associations, l'initiative associative, dans la mesure où on veut bien la respecter.

En premier lieu, un document publié serait destiné à exister dans l'établissement qui nous accueille aujourd'hui. On veut pouvoir dire qu'on le trouvera à l'INJEP et que, si quelqu'un recherche par exemple des informations sur l'histoire de la déconcentration, il pourra consulter ce document.

Mais celui-ci doit aussi servir aux cadres, aux services, aux équipes ministérielles, etc...

On peut se fixer comme objectif la réalisation d'ici deux ans d'un document pédagogique comme l'a évoqué François VILLALARD, en essayant de faire que, de temps en temps, il y ait des enrichissements.

Dans une première étape toutefois, il faut arriver à faire savoir ce que nous avons fait.

Nous avons à informer Madame Marie-George BUFFET que nous nous sommes regroupés, à lui indiquer le niveau de réflexion auquel nous sommes arrivés, quels documents nous avons rassemblés, de quelles potentialités nous sommes porteurs.

Il serait bon d'informer également les syndicats, les responsables du Ministère, etc...

Je pense aussi aux représentants des associations. Que va-t-on leur communiquer ?

Nous pouvons leur dire : Voilà notre base documentaire concernant l'histoire. On vous donne accès à nos données. Mais, en retour, pouvez-vous nous donner accès aux vôtres ?

Le Ministère est actuellement très impliqué dans la mise en place d'événements, comme les Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire de novembre 1998. Du côté des associations, des réunions sont prévues concernant la mémoire des mouvements.

Sans que l'on veuille s'investir abusivement dans la tâche de mémoire, on sent qu'il existe actuellement des démarches convergentes qui sont peut-être à prendre en compte et à utiliser, d'une certaine manière.

